

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2010**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725, boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce **premier jour du mois de décembre deux mille dix**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents :

Monsieur Michel Dupont
Madame Isabelle Gascon
Madame Jocelyne Lamothe
Monsieur Pierre Montreuil
Madame Béatrice Porco (arrivée à 19 h 10)
Monsieur Marc Veillet

Représentants des enseignants :

Monsieur Jean Carpentier
Madame Martine Champagne
Madame Anny Laliberté

Représentant des professionnels :

Aucun

Représentant du personnel de soutien :

Monsieur Sébastien Provencher (arrivé 19 h 15)

Représentants des élèves :

Monsieur Mohamed Amine Lemrini
Madame Eve-Marie Marchand

Représentants de la communauté :

Aucun

Direction :

Madame Chantal Morin

ABSENCES :

Monsieur Philippe Deblois
Madame Geneviève Lafleur

Madame Sylvie Trottier et monsieur Stéphane Ayotte ont participé à la séance.

1. Mot de bienvenue.

Monsieur Montreuil souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Veillet d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

12.1 Sécurité sur de la Terrière;

12.2 Escalier Saint-Sacrement;

12.3 Photo finissants.

Modification à l'ordre du jour : la présentation des dépenses réelles de l'école devient le point 7 et le projet éducatif le point 9.

CE-113/10-11-12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2010.

Il est proposé par monsieur Dupont d'adopter le procès-verbal avec quelques corrections.

CE-113/10-11-13

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance.

Rien à signaler.

5. Parole au public.

Rien à signaler.

6. Mot de la direction.

Nutritionniste

Un deuxième rapport est produit par la nutritionniste. Il stipule que les portions alimentaires sont conformes au devis. Quelques réajustements concernant les produits dans certaines distributrices sont nécessaires.

Tests d'admission

Nous avons accueilli 180 élèves de 6^e année pour la passation des tests d'admission du 6 novembre dernier. Le nombre d'élèves augmente chaque année.

Auditorium

L'auditorium est présentement en rénovation. Comme les travaux sont majeurs, les délais de rénovation se sont prolongés jusqu'en février.

7. Projet éducatif (document 10).

Madame Morin explique la démarche entreprise pour le renouvellement du projet éducatif. Ce projet est en lien avec la convention de gestion, SIAA et l'école en santé. Un comité est mis en place pour établir des objectifs précis et des moyens liés à la réussite et la persévérance scolaires.

8. Convention de gestion (document 11).

Madame Morin explique la convention de gestion aux membres du conseil d'établissement.

En premier lieu, la direction générale de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont signé une entente de convention de partenariat pour une période de 5 ans.

La convention de partenariat comprend six buts, le sixième a été ajouté par la Commission scolaire suite à une consultation auprès de la population :

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
- L'amélioration de la maîtrise du français;
- L'amélioration de la persévérance, réussite chez certains groupes ciblés dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements;
- L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle.
- *Le développement de la collaboration et l'implication des parents.*

Par la suite, la direction générale de la Commission scolaire prend entente avec les écoles et signe la convention de gestion qui devra être révisée annuellement. Cette convention de gestion est reliée au projet éducatif qui est unique à chaque école.

9. Présentation des dépenses réelles de l'école (document 12).

Madame Morin présente madame Sylvie Trottier, adjointe administrative. Elle assumera entre autres la responsabilité du budget de l'école.

Monsieur Stéphane Ayotte présente le document des dépenses réelles et indique que depuis deux ans nous avons atteint l'équilibre budgétaire.

10. Compte-rendu du représentant au comité de parents et du gouvernement des élèves.

Compte-rendu de madame Isabelle Gascon représentante au comité de parents.

Madame Gascon nous informe qu'il y a eu deux rencontres depuis le dernier conseil d'établissement. Lors d'une de ces rencontres, M. Serge Hamel a présenté le but 1 de la convention de partenariat qui est *l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans*. La cible de la Commission scolaire est de 83 %.

Il est proposé au conseil des commissaires des critères de qualités recherchées par les parents pour le choix du ou de la commissaire qui remplacera la commissaire démissionnaire. Le comité de parents a également proposé deux noms de candidats potentiels pour pourvoir ce poste.

Suggestion de modifier les calendriers scolaires des deux prochaines années, pour éviter qu'une seule journée pédagogique comble dix semaines d'école s'écoulant entre la mi-octobre et le congé de Noël.

Compte-rendu de monsieur Amine Lemrini président du gouvernement des élèves.

Les représentants du gouvernement des élèves au conseil d'établissement ont reçu une formation sur le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

Une première rencontre du gouvernement des élèves aura lieu le vendredi 3 décembre. Entre temps, quelques activités ont eu lieu : la journée d'Halloween, une journée thématique « p'tit vieux » et une partie de bingo comme activité midi.

Propositions toujours en consultation : les machines à condom, projet d'un endroit pour pratiquer la planche à roulettes, activité au Taz de Montréal et un salon pour le cinquième secondaire.

M. Lemrini nous informe également que le groupe Amnistie internationale a effectué une tournée de classe pour sensibiliser les élèves à la mortalité maternelle.

11. Approbation des activités éducatives et procédure d'acceptation des activités éducatives.

Madame Chantal Morin présente les activités éducatives.

Il est proposé par monsieur Lemrini d'approuver les activités éducatives présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/10-11-14

12. Affaires nouvelles.

12.1 Sécurité sur la rue de la Terrière

Des démarches avaient été entreprises, il y a quelques années, auprès de la ville pour sécuriser la sortie des élèves et des autobus sur la rue de la Terrière. La ville avait répondu qu'elle n'avait pas le budget nécessaire pour entreprendre une étude.

Cependant, la Commission scolaire a amélioré le système de transport à l'intérieur de la cour d'école.

Une suggestion est apportée pour améliorer le passage sur le chemin menant vers la rue Papineau. Comme ce dernier est étroit, il est proposé de créer un passage pour piéton, durant l'hiver, sur le terrain de l'école.

12.2 Escalier Saint-Sacrement

Il est demandé que l'on recommande à la ville de sécuriser l'escalier du secteur Saint-Sacrement.

12.3 Photo des finissants

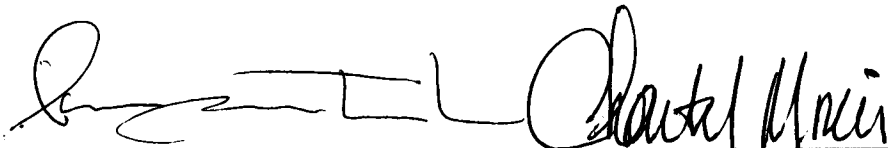
La remise des photos des finissants se fait à domicile. La façon de faire à créer un inconfort auprès de quelques parents.

13. Consultation au regard des critères proposés dans le cadre des nominations des directions des établissements.

Cette consultation a été reportée au prochain conseil d'établissement.

14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 55 par madame Porco, que la séance soit levée.



Pierre Montreuil
Président

Chantal Morin
Directrice